Image not found or type unknown

Dossier perdu dans les bureaux du consulat de France à Oran

Par **bebetusse**, le **19/01/2014** à **16:45**

Bonjour,
je suis née en France en 1960,résides en Algérie,et suite à ma demande de certificat de nationalité française au tribunale d'instance de raincy au chef greffier en 2012 ; j'ais reçu une convocation au consulat de France d'Oran pour m'annoncer que (SOIT DISANT) mon dossier à été égarer dans leurs bureaux et qu'ils allaient m'envoyer une autre convocation dés qu'ils l'auront retrouver.

jusqu'à présent je n'ai reçu aucune convocation ni aucune explication sur le dossier perdu .

quels sont les procedures à suivres ? esque je doit renouveler ma demande?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés